



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU

SAMEDI 15 JUIN 2024 A 10 H 00

(établie conformément aux dispositions de l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal réuni en séance ordinaire :

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

2024-36

Election du Maire

Nbre de membres en exercice	15
Nbre de membres présents	15
Nbre de procuration	0
Nbre de membres ayant pris part au vote	15

VOTE	
POUR	15
CONTRE	0
ABSTENTION	0
TOTAL	15

➤ **Délibération adoptée à l'unanimité – voir procès-verbal élection**

2024-37

Détermination du nombre d'adjoints

Nbre de membres en exercice	15
Nbre de membres présents	15
Nbre de procuration	0
Nbre de membres ayant pris part au vote	15

VOTE	
POUR	15
CONTRE	0
ABSTENTION	0
TOTAL	15

➤ **Délibération adoptée à l'unanimité**

2024-38

Election des adjoints

Nbre de membres en exercice	15
Nbre de membres présents	15
Nbre de procuration	0
Nbre de membres ayant pris part au vote	15

VOTE	
POUR	15
CONTRE	0
ABSTENTION	0
TOTAL	15

➤ **Délibération adoptée à l'unanimité – voir procès-verbal élection**

2024-39

Désignation des élus au conseil communautaire de la communauté de communes du Pays de Fénelon

Nbre de membres en exercice	15
Nbre de membres présents	15
Nbre de procuration	0
Nbre de membres ayant pris part au vote	15

VOTE	
POUR	15
CONTRE	0
ABSTENTION	0
TOTAL	15

➤ **Délibération adoptée à l'unanimité**

2024-40

Indemnités de fonction au maire et aux adjoints

Nbre de membres en exercice	15
Nbre de membres présents	15
Nbre de procuration	0
Nbre de membres ayant pris part au vote	15

VOTE	
POUR	15
CONTRE	0
ABSTENTION	0
TOTAL	15

➤ **Délibération adoptée à l'unanimité**

DECISIONS

Conformément à l'article L2122-23 du CGCT et suite délibération du conseil municipal n°2020/31 du 5 juin 2020 donnant délégation au Maire les attributions définies à l'article L2122-22 du CGCT, le Maire rend compte à l'assemblée communale des décisions prises dans le cadre de ces délégations, à savoir :

- 2024-03 : Décision modificative, virements de crédits n°1 sur le budget principal
- 2024-04 : Décision modificative, virements de crédits n°2 sur le budget principal

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures 20

Carlux, le 17 juin 2024

Le Maire,
Michel LEMASSON



Conformément à la délibération n°2022/35 du 23/06/2022 la publicité des actes se fait par publication papier : la consultation des registres de délibérations est possible dans les locaux de la mairie à ses horaires d'ouverture.